

**PREMIERE TRANCHE RESTRUCTURATION
SITE DES ARENES - CH SAINTONGE
15 NOVEMBRE 2011**

Monsieur le Sous-préfet,
Madame la Présidente,
Monsieur le Président du Conseil de surveillance,
Monsieur le Directeur,
Monsieur le Président de la CME,
Mesdames et Messieurs les Professionnels,
Docteur,
Madame, les résidents et leurs familles.

C'est une grande satisfaction d'être, aujourd'hui, parmi vous pour marquer la fin de la première tranche de la restructuration du site des Arènes.

Satisfaction tout d'abord de marquer une première étape d'une opération qui affirme la restructuration profonde et cohérente du site autour des activités d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, des Soins de Longue Durée ainsi que des Soins de suite gériatriques et de la Médecine Physique et de Réadaptation.

Opération immobilière d'envergure s'il en est:

- construction neuve de 2 unités de 21 lits d'EHPAD - qui nous réunit aujourd'hui - puis restructuration en 3 phases de 67 lits d'EHPAD et de 45 lits d'USLD
- surface totale du projet de près de 6 000m² dont plus de 4 000 m² de construction.
- coût de l'opération de plus de 14 millions €

Une envergure à l'image des Arènes toutes proches, et de l'amphithéâtre de Mediolanum Santonum (Saintes), de 127 mètres de long sur 102 de large !

Loin du panem et circenses, malgré cette proximité géographique, c'est quand même une satisfaction ensuite de constater, et de pouvoir dire, que cet

établissement affirme avec succès son rôle dans le territoire de la Charente-Maritime Sud et Est, aux côtés des établissements de proximité, des professionnels de santé libéraux et de tant d'autres partenaires.

Permettez moi de commencer par rendre un hommage appuyé aux professionnels de santé qui travaillent et travailleront sur ce site.

Je pense au Dr Becot Mahaud, au Dr Boisson, au Dr Larocca et à tous leurs confrères ; je pense aux cadres de santé, aux infirmiers, aux aides soignants, aux agents des services hospitaliers...

Je pense à tous ces professionnels dont l'implication totale et le professionnalisme forcent l'admiration, et qui peuvent être fiers du métier qui est le leur, et ce malgré les difficultés que vous pouvez parfois rencontrer et qui sont inhérentes à l'exigence de qualité du service rendu aux résidents et aux malades qui savent bien ce qu'ils vous doivent.

Vous le savez, l'impact de la transition démographique que nous sommes en train de vivre se fera sentir à partir de 2025, lorsque les générations issues du baby-boom atteindront le grand âge.

Nous avons l'an passé via le grand débat national sur la dépendance dressé un certain nombre de constats :

- nécessité de mettre fin au « parcours du combattant » et d'améliorer la coordination des intervenants autour de la personne âgée dépendante ;
- nécessité d'aider les aidants pour les aider à mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle et sociale ;
- nécessité de renforcer la variété de l'offre de services, par exemple en mettant en place des structures intermédiaires de prise en charge.

L'achèvement de cette première tranche de travaux, ce doit être en premier lieu un élément de réponse à ces constats.

Ce doit être une réponse au défi de prise en charge de nos Aînés et de leurs familles, dans une recherche constante d'adéquation entre liberté du citoyen et protection de la personne, afin que la personne âgée reste maître de sa vie.

Car la vieillesse est noble, lorsqu'elle se défend elle-même, garde ses droits, ne se vend à personne, et jusqu'au dernier souffle domine sur les siens, si nous en croyons Cicéron.

Si les entrées en institutions sont moins motivées par le désir de vie collective que par la nécessité de mettre fin à une vie à domicile devenue trop problématique, votre devoir, notre devoir, c'est d'accompagner au mieux les projets de vie et de soins des personnes hébergées en EHPAD.

Et cette exigence prend tout son sens lorsque l'on sait que la Charente Maritime reste le département où la moyenne d'âge est la plus élevée de la région ; c'est un tiers des habitants du sud du département qui ont plus de 60 ans.

L'achèvement de cette première tranche de travaux, cela doit donc être aussi une partie de la réponse à l'adaptation des capacités d'hébergement en Charente - Maritime.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de solidarité Grand âge 2007-2012, la totalité des places d'EHPAD a été notifiée par la CNSA à la région Poitou-Charentes.

Sur les 3 000 lits qui sont en cours d'installation, 1500 concernent la Charente Maritime.

Ces 1500 places contribueront à l'atteinte par la Charente Maritime du taux d'équipement régional.

Il conviendra ensuite et ensemble, avec vous Mesdames et Messieurs les Elus du Conseil général - que je dois remercier ici - de parfaire l'écoute du territoire, d'affiner les besoins, et de déterminer les zones d'implantation prioritaires au vu des taux d'occupation et des places disponibles.

La procédure d'appel à projet marque le début d'une nouvelle ère de travail en commun, plus complexe peut-être, plus exigeante, assurément.

Je souhaite que l'évolution du secteur médico-social ne soit pas un sujet tabou.

Je suis d'ailleurs convaincu que le secteur ne découvre pas ces nécessités d'évolutions et qu'il y est prêt :

- Groupements de coopération pour favoriser autour de la personne âgée une mise en réseau de l'ensemble des ressources pour une prise en charge globale,
- Plateforme de service intégrant l'accueil à domicile,
- Astreintes infirmières mutualisées,
- Renforcement de la coordination gériatrique entre le domicile, l'hébergement et l'hospitalisation...

Autant d'objectifs du schéma d'organisation médico-sociale que j'arrêterai dans les prochains jours et qu'il nous faudra décliner et mettre en œuvre, notamment au sein des Plans d'action opérationnels de territoire.

Je souhaite, Monsieur le Président du Conseil de surveillance, Monsieur le Président de la CME, Monsieur le Directeur, que le CH de Saintonge puisse prendre toute sa part dans ce travail :

- Pour conforter l'identité et l'activité de votre établissement
- Pour décliner au sein d'une filière gériatrique cohérente sur le territoire une prise en charge graduée, coordonnée et de qualité au service des Charentais et de leurs familles.

Pour cette implication, je sais pouvoir compter sur vous et vous encourage à poursuivre avec le soutien de l'Agence, toujours à vos côtés, pour le travail réalisé et à venir.

Je vous remercie.

François-Emmanuel Blanc,
Directeur général de l'ARS Poitou-Charentes